RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT

Longèves

COMPTE RENDU

Regarder le diaporama présenté sur Youtube

QUESTIONS RÉPONSES

Est-il envisagé la création d'une piste cyclable rue de Curzay ?

Non, parce que l'emprise n'est pas suffisante et des liaisons existent « à travers » les lotissements

Chemin du poteau, les enfants jouent avec les trottinettes et vélos. Serait-t-il possible de demander aux parents de laisser jouer les enfants dans les rues « internes » au lotissement ?

Une information en ce sens sera passée dans le prochain Longèves Infos afin de bien rappeler ce point de sécurité essentiel aux parents concernés.

QUESTIONS RÉPONSES

Le marquage au sol des places de parking rue des mésanges sera-t-il fait car elles n'ont jamais été réalisées ?

Il faudrait reprendre le plan du lotissement pour les situer. Un marquage au sol dans le centre du village est prévu, ce qui ne sera pas réalisé (comme à l'entrée, au niveau du cèdre bleu, le sera dans un second temps.

Un accès par l'arrière de L'Envol est-il prévu car cela permettrait d'accéder à pied ou à vélo à la salle, sans emprunter la D 192, trop dangereuse.

Ça peut être envisagé facilement.
Reste à voir qui pourra ouvrir ou fermer le portillon de façon à limiter l'accès libre à L'Envol et ses alentours.

QUESTIONS RÉPONSES

La noté d'électricité étant élevée, est-il envisagé qu'une partie de l'énergie soit produite autrement ?

C'est une réflexion plus globale, avec de nouvelles « sources » d'énergie, qui est à voir : panneaux photovoltaïques par exemple, et petit réseau pour la distribution.

Peut-être si l'extension du parc éolien est réalisée ?

L'électricité produite sera injectée dans le réseau, d'autres compensations pour les habitants et la commune sont envisagées.

QUESTIONSRÉPONSES

Qu'allez-vous faire des deux biens acquis rue du pont ?

Il y a eu une opportunité d'achat de ces deux biens vendus en même temps. La commune a voulu s'en saisir. Reste désormais à envisager l'utilisation de cet espace : marché ? Tertiaire ?

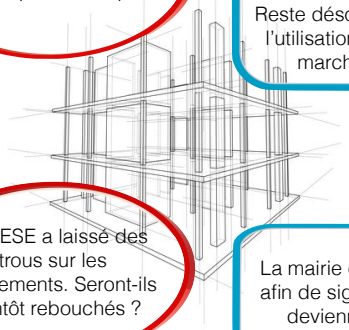

La RESE a laissé des trous sur les accotements. Seront-ils bientôt rebouchés ?

La mairie contactera la RESE afin de signaler ces trous, qui deviennent dangereux.

QUESTIONSRÉPONSES

Incivilités et manque de civisme deviennent fréquents, à Longèves, comme dans d'autres communes semblable. Que faire ?

Les incivilités sont l'affaire de tous, la mairie ne peut seule y faire face. Les crottes de chiens un peu partout, les mégots dans l'aire de jeu, près du toboggan, sont inadmissibles. Faudrait-il recouvrir tous les lieux publics de recommandations ?

Que devient le dispositif « Voisins vigilants », dont les panneaux ont disparu aux entrées de la commune ?

Le dispositif est en veille depuis quelques années (2019…). Pour cette raison, les panneaux ont été enlevés, la commune souhaitant remettre les vasques en place pour le fleurissement.

QUESTIONSRÉPONSES

Les murs en parpaings non crépis ne sont pas conformes aux permis de construire déposés et n'embellissent pas le village. Que pouvez-vous faire ?

Nous pouvons le rappeler aux propriétaires, un rappel sera inséré dans le Longèves Infos. Au moment de la vente, cela peut peut-être être un motif de non-conformité.

Les deux zones identifiées 2AU dans le PLUi-H seront-elles bientôt ouvertes à la construction ?

Celle près du stade le deviendra lors de la procédure de modification du PLUi-H.
Quant à la seconde, nous le souhaitons aussi, mais les législation avec la loi ZAN est à prendre en compte.

QUESTIONSRÉPONSES

Les voitures roulent vite. Passage en zone 30 du coeur du village ?

Pas envisagé à ce jour. Il ne faut pas que ce soit trop long sinon ce ne sera pas efficace.

Mais limité à 30 plutôt qu'à 50 fera diminuer la vitesse.
Pour quoi ne pas essayer ?

Pas facile car le passage est de toute façon inévitable.

Les camions et engins agricoles roulent vite rue de l'Auvergne. Comment faire diminuer la vitesse ?

S'en remettre au respect des règles par chacun ?